

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 OCTOBRE 2019

DELIBERATION N°2019.00375

**CENTRE INTERINSTITUTIONNEL DE BILAN DE COMPETENCES LOIRE
HAUTE-LOIRE CANTAL (CIBC LHLC) – INTEGRATION AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 27 septembre 2019

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 64

Nombre de pouvoirs : 19

Nombre de voix : 83

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Charles DALLARA, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON représenté par M. Jean-Luc BASSON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Olivier LONGEON, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALLON, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA

Pouvoirs :

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALLON,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,

Le 16 octobre 2019

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20191003-D2019003750

DATE D'AFFICHAGE :20191016

Mme Christiane JODAR donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à Mme Stéphanie CALACIURA,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,
M. Claude LIOGIER donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Yves PARTRAT donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,
Mme Fabienne PERRIN donne pouvoir à M. Alain SCHNEIDER,
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
M. Jean-Claude SCHALK donne pouvoir à Mme Christiane RIVIERE,
M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Paul CELLE

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Pierre BERGER,
M. Henri BOUTHEON, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE,
Mme Marie-Dominique FAURE, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE,
M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. André FRIEDENBERG,
Mme Annie GREGOIRE, M. Daniel JACQUEMET, Mme Raphaëlle JEANSON,
Mme Laurence JUBAN, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Yves LECOCCQ,
M. Julien LUYA, Mme Pascale MARRON, Mme Caroline MONTAGNIER,
Mme Stéphanie MOREAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Monique ROVERA,
M. Jean-Marc SARDAT, M. Lionel SAUGUES, M. Joseph SOTTON,
Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

Mme Sylvie FAYOLLE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 OCTOBRE 2019

CENTRE INTERINSTITUTIONNEL DE BILAN DE COMPETENCES LOIRE HAUTE-LOIRE CANTAL (CIBC LHLC) – INTEGRATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les Centres interinstitutionnels de bilan de compétences répondent aux besoins d'accompagnement, de conseil et d'appui aux personnes, aux entreprises et aux organisations pour la gestion et le développement des compétences et pour l'accompagnement des évolutions et des parcours professionnels.

Ils sont également spécialisés dans l'accompagnement des parcours et des transitions professionnelles : diagnostic et suivi de parcours, conseil et accompagnement vae, aide à la mobilité...

Au niveau du territoire, les CIBC Loire, Haute Loire et Cantal ont mis en place une direction commune depuis le 1^{er} janvier 2018, ce qui a donné lieu à la création d'une association « chapeau » nommée CIBC LHLC.

En 2020, les associations des CIBC Loire, Haute-Loire et Cantal disparaîtront au profit de la seule association CIBC LHLC.

La gestion associative du CIBC s'appuie sur des organismes consulaires, des syndicats salariaux et patronaux, des institutionnels et collectivités locales, des partenaires, des acteurs du secteur de l'accompagnement, de la formation, de l'évaluation et de l'orientation et de représentants de salariés.

L'association est présente auprès des individus, des salariés ou non à travers les différents dispositifs qu'elle met en œuvre et/ou existants, auprès des entreprises et des structures ainsi que des personnes en difficulté notamment les personnes à mobilité réduite, les seniors, les jeunes sortis du système scolaire, les salariés précarisés...

L'action du CIBC s'articule autour des axes suivants :

- Agir en proximité du tissu économique local, des entreprises, des PME, de l'artisanat ainsi que des institutions locales et régionales,
- Favoriser une offre de services renforcés, pour répondre concrètement aux problématiques des entreprises et des salariés et dispensés par des personnels qualifiés en mobilisant les financements existants
Valoriser le Bilan de compétences comme prestation d'entrée dans une démarche d'accompagnement et d'autonomie des personnes en matière d'évolution professionnelle et optimiser l'ensemble des démarches tant en matière de formation que de réorientation professionnelle,
- Proposer et mettre au service de nos clients et les prestations de formation, d'accompagnement.

Sollicité par le CIBC LHLC, il est proposé d'intégrer le conseil d'administration de la structure afin que Saint-Etienne Métropole y soit représentée.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve l'intégration de Saint-Etienne Métropole au sein du conseil d'administration du CIBC LHLC.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU